



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
NORD

Brunémont, le 04 avril 2013.

M. Le Préfet
DREAL Nord Pas-de-Calais
44, rue de Tournai
BP 259
59019 LILLE Cedex

Objet : Zone de Développement Eolien de Houdain-lez-Bavay.

Copie à : Association Aubépine ; Associations Houdain Environnement et Nord Maubeuge Environnement.

Monsieur le Préfet,

Les associations Aubépine, Houdain Environnement et Nord Maubeuge Environnement nous ont fait part de leur analyse, qu'elles vous ont adressées, concernant les autorisations signifiant la création de la ZDE citée en objet et l'étude d'impact réalisée par le bureau d'études BIOTOPE.

A la lecture de ces analyses, nous ne pouvons qu'émettre de sérieuses réserves sur l'édification d'éoliennes sur ce secteur.

Conformément au Principe de Précaution et considérant qu'un Schéma régional de Cohérence écologique en cours de finalisation sera prochainement rendu opposable, nous vous demandons de bien vouloir suspendre l'autorisation accordée avec un moratoire de trois ans qui permettra, une fois le SRCE-TVB approuvé, de réaliser une étude d'impact contradictoire.

Au-delà de ce dossier, nous exprimons notre inquiétude face à la multiplication des projets éoliens dans notre région.

Nous vous remercions de votre aimable attention et dans l'attente, nous vous prions de recevoir, Monsieur le Préfet, l'expression de notre haute considération.

Le délégué départemental,
Yann GODEAU



Ligue pour la Protection des Oiseaux
Groupe LPO Nord • 7 rue d'En Haut • 59151 BRUNEMONT
Tél. 06 69 19 69 51 • 06 30 60 74 63 • 03 27 91 65 84 • nord@lpo.fr